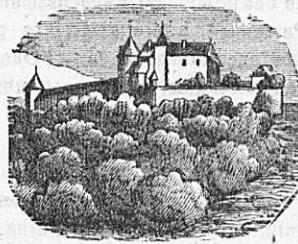




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois » 2 50
Étranger . . 1 an » 9 50
 . . . 6 mois » 5 50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B. R. : BULLE, arr. 9^h7 (dim. j. f. 9^h1) 3^h30 8^h07. BULLE, dép. 5^h30 (5^h45) 1^h40 6^h20

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Etranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

Des traitements des fonctionnaires cantonaux.

Le Grand Conseil est appelé, dans la présente session, à consacrer une œuvre de justice qui, pour s'être fait attendre, n'en sera pas moins la bienvenue. Elle exigera, il est vrai, de grands sacrifices ; mais ceux-ci sont rendus nécessaires par la situation actuelle. Il s'agit de l'augmentation du traitement des fonctionnaires et employés cantonaux.

Pour cette année, il avait été accordé des allocations de renchérissement. Mais, dit le message, en ajoutant au traitement de base les allocations versées en 1919, nous constatons que la rémunération globale reste insuffisante à couvrir les besoins du personnel.

La plupart des cantons ont d'ores et déjà renoncé aux subsides extraordinaires pour reviser l'échelle des traitements. Le canton de Fribourg ne peut faire moins que ses voisins.

Le projet de loi ne saurait prévoir le traitement de chaque employé pris individuellement ; mais il a fixé un certain nombre de catégories de fonctionnaires, répartis en sept classes. Pour chaque classe, sont prévus un minimum et un maximum de traitement. Un nouvel employé commence au minimum ; il est augmenté tous les quatre ans de façon à atteindre le maximum au bout de seize ans de services.

Les traitements varient de 2400, minimum de la septième classe, à 9000 francs, maximum de la première.

Il faut faire remarquer que le Conseil d'Etat a, cette fois-ci, fait œuvre de justice et d'équité en considérant les gendarmes comme des fonctionnaires et en les mettant au bénéfice des augmentations proposées. Sur la base des dernières augmentations, la solde des gendarmes est fixée à 4 fr. 30 au début, pour arriver à 4 fr. 80 après quatre ans de service, à cinq francs après huit ans, et à 5 fr. 30 après douze ans. Il n'est pas besoin de démontrer combien cette solde est dérisoire, d'autant moins qu'on a retiré aux gendarmes les parts d'amendes fiscales.

La nouvelle solde commencera à 7 fr. 50 ; elle sera augmentée d'un franc après quatre ans, pour parvenir au maximum de 9 fr. 50 après douze ans.

Une catégorie intéressante des fonctionnaires est celle des cantonniers ; ils bénéficieront également des nouvelles dispositions, le projet prévoyant en leur faveur une augmentation de 1 fr. 50 par journée de travail.

Le corps enseignant n'a pas été négligé non plus. Les traitements sont également révisés. Dans les écoles rurales, ils varieront entre 2900 et 3100 francs suivant le nombre d'élèves, pour les instituteurs, et entre 2300 et 2500 francs pour les institutrices.

Les primes d'âge seront majorées de 200 francs tous les quatre ans jusqu'au maximum de 800 francs.

Dans les communes urbaines de plus de 4000 habitants, le traitement des instituteurs est porté à 4500 francs pour les instituteurs et à 3500 francs pour les institutrices. Dans les autres communes urbaines, ce traitement est réduit respectivement à 3800 et 3000 francs.

Le subside cantonal aux communes est également révisé. Les communes de première classe, qui ne touchaient rien jusqu'ici, recevront le 10 % du traitement légal ; celles de seconde classe toucheront le 15 % au lieu du 10 % ; la troisième classe bénéficiera de 25 %, de même de la quatrième classe ; la cinquième recevra le 30 %.

Les augmentations proposées entraîneront une dépense supplémentaire de 1 million 500 mille francs. Elles auront par contre pour résultat la suppression des allocations qui se montaient en 1919 à 1 million 100 mille francs. L'augmentation de dépense qui résultera de la révision de l'échelle des traitements ascendera donc à 400 mille francs annuellement.

Les Américains et l'Europe.

M. Paul Warburg, ancien associé de la maison de banque Kühn, Loeb and Co., de New-York, et membre du comité de la Banque fédérale de réserve, vient de rentrer aux Etats-Unis après une tournée de deux mois dans les principaux centres européens.

Il a rapporté de son voyage des impressions assez pessimistes, et ses déclarations semblent avoir fait une forte impression dans le monde politique américain.

M. Warburg est d'avis que l'Europe ne pourra pas affronter seule le péril

économique et social qui la menace. Il voit le monde sur les bords d'un précipice et à la veille de la ruine et de la banqueroute et déclare que les propres intérêts de l'Amérique et le sentiment de sa conservation doivent l'inciter à accorder à l'étranger l'aide financière la plus étendue.

« Pour survivre, dit-il, l'Europe a besoin de nos produits, et il les lui faut à crédit dans une large mesure. Il est de notre devoir — et de notre intérêt — de lui fournir ces marchandises.

Il y a deux maux fondamentaux, communs aujourd'hui à tous les pays et que nous devons faire disparaître si on veut éviter la banqueroute mondiale et le communisme : l'augmentation des prix et la diminution de la production.

Tant que l'élévation des prix continue, la lutte du travail pour la hausse des salaires sera justifiée.

Et d'autre part cette hausse est par elle-même une des causes de l'élévation des prix.

Ces réactions déplorables dureront tant qu'on n'aura pas enrâyé la dépréciation constante du capital causée par l'émission à jet continu de billets de banques et de bons d'Etat en vue de boucher le déficit creusé par des dépenses excessives.

Emettre des billets ou des bons de l'Etat pour payer des chômeurs, pour donner aux consommateurs du pain ou des moyens de transport au-dessous de leur prix de revient, pour faire face à des dépenses militaires exagérées, est une folie qui mènera à la ruine les nations qui y ont recours.

Des prélèvements sur le capital ne doivent pas être envisagés pour des dépenses destinées à se reproduire. Tout au plus — et encore exceptionnellement — pourrait-on y avoir recours pour réduire la dette du pays. Quant à stabiliser les changes, il est bien inutile de le tenter, tant qu'on n'aura pas bouché les fuites des réservoirs étrangers et tant que les presses à imprimer continueront à fabriquer les billets de banque et des bons d'Etat.

Quand, enfin, on aura enrâyé ce mal, les changes joueront un rôle utile pour réduire l'inflation.

La pratique de l'économie et le sacrifice d'intérêts et de plaisirs égoïstes se sont manifestés splendidement pendant la guerre, mais tout cela a disparu aujourd'hui. Nous sommes en

pleine orgie de jouissances. Comment, dès lors, faire comprendre à l'ouvrier qu'en réduisant son travail il commet un crime contre le pays ? Comment faire comprendre à ceux qui consomment follement que leur faute est aussi grave que celle de ceux qui restreignent leur production ?

Il faut avant tout réduire l'inflation de nos idées. Le monde vit dans un mirage fait de folles illusions, de promesses inexécutables et de richesses inexistantes. Ces bulles de savon doivent s'évanouir, et pour établir le bilan du globe nous devons en éliminer tout ce qui représente un actif imaginaire.

M. Warburg proteste d'ailleurs contre la manière de voir de ceux de ses compatriotes qui, découragés et dégoûtés, sont d'avis de laisser l'Europe se tirer d'affaire toute seule.

« Il est trop tard maintenant pour prendre cette attitude, dit-il. Le rôle prépondérant que nous avons joué dans la conclusion de la guerre et dans les négociations de paix nous impose une responsabilité morale que nous ne pouvons plus éluder, même si nous en avions le désir. »

NOUVELLES SUISSES

Pour les Suisses dans le besoin. — L'assemblée des actionnaires de la Nestlé Anglo-Swiss Co a décidé de faire don d'une somme de 130,000 fr. en faveur des Suisses tombés dans le besoin à l'étranger. Cette somme est répartie comme suit : 95,000 fr. entre les légations suisses à l'étranger, 15 mille francs au comité de secours aux Suisses rentrant de Russie, à Zurich, et 20,000 fr. à la disposition du département politique. Ce dernier a exprimé ses remerciements aux généreux donateurs.

Vers la ruine des journaux. — L'administration des postes estimant que la taxe des journaux, qui est actuellement de trois quarts de centime par exemplaire devrait être de cinq centimes pour couvrir les frais de transport et de distribution, étudie la question d'élever la taxe actuelle de un et demi et deux centimes et d'apporter des restrictions au trafic des journaux sans adresse.

Une Neuchâtelaise tuée en Afrique. — Les journaux neuchâtelais apprennent de Pietermaritzburg (Natal)

qu'une missionnaire neuchâteloise, Mlle Perrenoud, a été assassinée près de Lourenço Marquez, dans l'Ouest-Africain portugais, le 27 septembre dernier. Un indigène armé d'une hache, probablement ivre ou devenu subitement fou-farieux, se précipita sur Mlle Perrenoud et sa compagne, Mme Bourquiquip. Cette dernière put s'échapper et se précipita au poste de Gatembé de la Mission romande, dont elle est la gérante. Lorsqu'elle revint avec du secours, il était malheureusement trop tard. Mlle Perrenoud avait succombé, frappée à coups de hache et de bâton par son assassin. Mlle Perrenoud, unanimement regrettée dans la région, était depuis 26 ans au service de la Mission romande en Afrique portugaise.

Vaud. — Un tramway emballé près de Begnins. — Un terrible accident a mis en émoi, vendredi matin vers 11 h., les habitants de la paisible contrée de Begnins.

Le tram électrique qui fait le service entre Begnins et Gland s'est emballé à la descente de Begnins, alors qu'il se dirigeait sur Gland pour la correspondance des C. F. F.

Malgré les efforts courageux du wattmann Reyren, qui fit jouer — hélas sans succès ! — les freins électriques, la voiture patina et dévala à une allure folle la rampe dont nous avons parlé plus haut. Les voyageurs affolés sautèrent les uns après les autres. La plupart s'en tirèrent avec de fortes ou légères contusions. Très malheureusement, deux infortunés occupants du tram emballé se tuèrent en sautant : Mme Vve Roloz, âgée de 48 ans, domiciliée à Begnins, atterrée sur le coup, et Capt, 26 ans, marié depuis deux mois, qui succomba à l'Hôpital de Lausanne, où il avait été transporté dans l'auto du Dr. Franken. Le malheureux fut trépassé à son arrivée, mais la mort survint peu après.

Le tramway emballé s'arrêta de lui-même sur le long ruban plat entre Vich et Gland. Le wattmann Reyren, avec un sang froid admirable, était toujours à son poste. On a constaté que les freins électriques n'avaient pas agi et que le trolley était arraché.

Bâle. — Dons. — La propriétaire du château de Spiez, Mme Riggenbach, originaire de Bâle, récemment décédée, a fait aux institutions de sa ville natale pour un demi-million de legs. L'hôpital bourgeois de Bâle hérite de 40.000 francs ; le sanatorium bâlois de 20.000 francs ; l'asile des aveugles de 20.000 francs ; la Ligue pour la protection de la nature de 70.000 francs ; la Société protectrice des animaux de 50.000 fr. ; la clinique d'enfants et l'asile de sourd-muets, de 10.000 francs chacun.

A L'ÉTRANGER

53 navires allemands pour les Belges.

La Cour des prises a rendu sa sentence dans l'affaire des navires allemands saisis dans le port d'Anvers par les autorités belges en 1914. La Cour a déclaré la prise bonne et valable. Il

s'agissait de 53 navires jaugeant environ 150.000 tonnes.

France

L'affaire Meunier-Judet.

M. Paul Meunier, député, et son amie, Mme de Ravisi, avec laquelle il avait fait un voyage en Suisse pour rendre visite à M. Judet, ont été arrêtés vendredi. Un troisième ordre d'arrêter a été signé par le gouvernement de Paris contre le peintre suisse Hans Bossard, inculpé de s'être introduit en 1916 et 1917 dans le camp retranché de Paris et d'y avoir recueilli des renseignements dans l'intérêt de l'ennemi. Bossard va recevoir un mandat de comparation.

L'arrestation de M. Paul Meunier a été effectuée à Aix-en-Oche, par des agents de la Sûreté générale.

Pendant qu'on perquisitionnait à son domicile vendredi soir, M. Paul Meunier a tenté de s'échapper en sautant par-dessus le mur de la propriété ; mais la trace de ses pas dans la neige a permis de le rejoindre.

Mme de Ravisi a été écrouée à la prison de St-Lazare. Des perquisitions ont été opérées au domicile des deux inculpés.

Ce sont les dépositions faites ces jours derniers par Mme Bossard et sa cuisinière qui ont déterminé le commandant instructeur à lancer des mandats d'arrêt. D'autre part, la femme de chambre de M. Bossard a été entendue vendredi.

En Hongrie.

L'ordre barbare.

Le commandant supérieur de la garde civique de Budapest colonel Dobak a déclaré à des journalistes :

« Le contingent de la garde civique, destinée exclusivement au maintien de l'ordre, est assez fort pour écraser rapidement toute résistance. La population peut être tranquille. L'état de siège sera proclamé à temps et ceux qui troubleront l'ordre seront fusillés sans pitié. La garde a reçu l'ordre de ne pas tolérer de pogroms, ni d'en provoquer. Les juifs n'ont pas besoin de craindre d'être insultés. La garde espère que la question juive sera réglée par le pouvoir législatif. Il faut que chacun sache que tous les troubles seront étouffés dans le sang. La garde est formée de 80.000 hommes bien armés et avec l'armée elle arrive à 50.000 hommes. La censure préventive est exercée par le procureur général.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — Le Grand Conseil a commencé, lundi matin, sa session ordinaire de novembre. M. Reichlen, président, occupe le fauteuil de la présidence et déclare, à 9 h. 1/2, la séance ouverte.

A l'appel nominal, sont présents 60 députés, dont tous les membres du gouvernement.

Se font excuser : MM. Torche, Blanc, Gremaud, Liechti et Dupraz.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Eugène Deschenaux, juge fédéral, par laquelle ce magistrat donne sa démission de député et de conseiller d'Etat, exprime sa reconnaissance au Grand Conseil et forme des vœux pour la prospérité du canton de Fribourg.

M. le président Reichlen rend hommage à M. Deschenaux pour les services rendus au canton et forme des vœux ardents pour sa nouvelle carrière de juge fédéral.

M. le président Reichlen relève ensuite le succès de l'emprunt et y voit des gages heureux pour l'avenir du pays.

M. Antoine Morard demande à interpeller le gouvernement sur les mesures prises pour enrayer la fièvre aphteuse.

M. Savoy, directeur de l'Intérieur et de l'Agriculture, se déclare prêt à répondre, mais à la demande de M. le Directeur des finances, et d'accord avec l'interpellateur, l'exposé de celui-ci est renvoyé à une prochaine séance et l'on aborde la discussion du budget général de l'Etat pour 1920.

Rapporteur : M. Antoine Morard. M. le rapporteur expose les grandes lignes du budget, en insistant sur la nécessité de ne pas augmenter les dépenses.

M. Musy, directeur des finances, fait un tableau complet de la situation générale et indique les moyens de couvrir le déficit.

La discussion sur l'entrée en matière n'étant pas combattue, on aborde les chapitres du budget.

La commission pour la validation de l'élection d'un député dans le district de la Broye est composée comme suit : MM. Bovat, Blanpain, Fracheboud, Jungo (Guin), Marchon, Noiz et Aloys Vonderweid.

Le budget de l'Etat pour 1920. — Le budget de l'Etat de Fribourg pour 1920 se présente comme suit :

Recettes	9,962,509 fr. 40
Dépenses	9,390,746 fr. 40

Boni du service ordinaire 571,763 fr. —

Service extraordinaire.

Recettes	153,300 —
Dépenses	2,174,290.38

Déficit du service extraordinaire 2,017,990 fr. 38
Déficit général 1,446,227 fr. 38

Tirage financier. — Au 70^{me} tirage des obligations de 100 fr., 2 o/o de la Banque de l'Etat, la prime de 10,000 fr. est échue au N° 2314 ; celle de 2000 fr. au N° 74 486.

Exposition cantonale de 1920. — Le temps approche où les divers comités de l'Exposition de 1920 pourront baser leur travail sur des données précises et établir définitivement le plan de cette manifestation qui promet de revêtir une importance magnifique et de faire grand honneur à notre canton.

En effet, malgré la terrible épidémie qui désole le pays, les inscriptions ont continué d'affluer en réjouissante abondance, et la participation à l'Exposition s'annonce extrêmement forte. Le comité mettra tout en œuvre pour faire rendre à cette entreprise nationale tous les fruits que le canton de Fribourg est en droit d'en attendre, et il a de sérieux motifs d'espérer que de nombreux visiteurs voudront venir à Fribourg en 1920, se rendre compte des progrès de notre industrie et des forces productives de notre petit pays.

Une affiche artistique, dont le sujet a été mis au concours entre les peintres fribourgeois, annoncera bientôt partout l'ouverture de l'Exposition, et d'ores et déjà, la Direction a fait des démarches, couronnées d'un plein succès, aux fins d'obtenir que les voyages d'outre-mer, qui seront organisés sur une grande échelle, l'année prochaine, pour la visite des champs de bataille,

soient dirigés sur la Suisse et prissent Fribourg dans leur itinéraire.

Cette perspective, jointe à celle de voir affluer chez nous de nombreux confédérés, est un puissant encouragement pour les organisateurs de l'Exposition et, en général, pour toutes nos industries qui y seront représentées.

Société cantonale des Tireurs Fribourgeois.

Résultat du concours de sections du 31 août 1919.

Subdivision B. Tir en stand.

Rang Moyenne des points

I^{re} classe. Concours difficile.

1. Fribourg, Jeunes patr. 60.826
2. Treyvaux, Moosquet. 59.842

II^{me} classe. Concours moyen.

1. Alterwil 64.258
2. Düdingen, Freischütz, 62.812
3. Bödingen, Schützenges. 60.933
3. Giffers 60.925
5. Prez-vers-Siviriez 59.923
6. Tafers 58.703
7. Wünawil 57.689
8. Schmitzen, Freischütz 57.363
9. Romont 57.286
10. Fiamatt 57.—
11. Fribourg « Militaire » 57.—
12. Fribourg « Sous-off. » 56.900
13. Düdingen, Schützenges 56.894
14. Rechthalten 56.071
15. St Ureen 56.—
16. Ueberstorf 55.966
17. Pfaffen 55.812
18. Bödingen Feldehützen 55.200
19. Heitenried 54.925
20. St Antoine 54.769
21. Vaisternens-en-Ogoz 51.687
22. Mézières 51.158
23. Fribourg « Grüli » 50.—
24. Arcociel 49.705
25. Rossens 48.846
26. Marly-le-Grand 48.933
27. Ecuwillens-Posieux 41.812
28. Cottens 29.625

III^{me} classe. Concours facile.

1. Rue 57.—
2. Villaz St-Pierre 54.538
3. Le Mouret 54.166
4. Villarsviriaux 52.857
5. Lussy-la-Corbsz 52.266
6. Corpatanz Magnedens 50.083
7. Treyvaux « Militaire » 47.700
8. Ursey 47.286
9. Siviriez « Carabiniers » 46.636

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers BULLE

Dimanche 23 novembre, à 2 h., au siège social, à Bulle, assemblée générale ordinaire des membres et porteurs de parts.

TRACTANDA :

- Lecture du protocole ;
- Rapport de gestion ;
- Rédaction des comptes et de bilan au 30 septembre 1919 et fixation du dividende ;
- Réception de candidats ;
- Nomination du Président, de la Commission et des vérificateurs des comptes ;
- Banquet annuel ;
- Abonnement et mise des journaux ;
- Propositions individuelles.

La Commission.

La Chorale de Bulle. — La Chorale avait admirablement organisé les choses pour le baptême de son nouveau drapeau. En dépit de l'état déplorable de l'atmosphère, ce fut une journée superbe pour nos chanteurs, une journée qui laissera un souvenir ineffaçable au cœur de tous les participants. La fête s'est déroulée selon le pro-

comme publié. Au cortège... membres de la Chorale... et honoraires, le Corp... de Bulle et la Cæcilia... des sociétés gruyé... des chanteurs f... de la Société cantona... vadois et ceux... merchor de Bulle et... bourg et Romont et... A l'église, après l'alloc... curé Richez, a lieu le b... Après la cérémonie... concert est donné à l'H... les parties du prog... lées on pourrait dire... tant les chanteurs e... ont mis tout leur c... science à la réussite... de la fête. Un nouveau cortège con... participants à la grande ball... où a lieu la par... M. Edouard Glasson, M... souhaite la bienvenue... participants ; il adresse d... félicitations au desin... du drapeau, M. Grit... quel est adressé un tél... remerciements. Il trace... de la Chorale de Bulle. M. Castella Léopold, Corps de Musique, parra... Cæcilia marraine du nou... après un charmant... bas reliefs qui... pour le drapeau un cadre... D'autres discours sont... par M. Marith, p... chorale, qui remercie, p... Castella, qui redit, en d'é... fort applaudies, le... par M. Pilet, prési... cantonale des chant... Kaelin, président de l... nale des chanteurs fri... M. Duc, président de... de Fribourg. M. D... l'importance de cha... de travailler, non... des concours, mai... la popularisation du ch... Une cérémonie impre... qui laissera un impré... celle de la distributi... aux membres vété... membres d'honneur acti... La soirée familière, membres actifs, passifs... de la Chorale, du Corp... et de la Cæcilia, term... été belle, grandiose... qui s'est prolongé... et cordiale gaîté. Rappelons que, pour... venir de cette mani... la Chorale a édité... carte postale, qui est... toutes les librairies. C... conserver et répandre... ce charmant souvenir.

Maisons ouvri...
Comité d'initiative de... membres des industrie... marchands de notre vill... tribuer le prospectus... tion du capital action... immobilière à constitu... sera de 50.000.— fr... actions de 200.— fr... Le prospectus préve... avec la construction... 12 logements. Budgetaires n'accuse... bécific pour la rétribu... et le service... mais le comité... que le but émine... philanthropique de l'... sera le public à contri... à la réalisation... Le comité fait spécial... concours des indust...

sur la Suisse et pré-
urg dans leur itinéraire.
pective, jointe à celle de
chez nous de nombreux
est un puissant encoura-
les organisateurs de l'Etat
en général, pour toutes
qui y seront représen-

**Assemblée cantonale des
Fribourgeois.**
concours de sections du
31 août 1919.

Yvon B. Tir en etand.
Moyenne des points

Jeunes patr.	60.826
Moosquet.	59.842
Concours moyen.	
Freischütz.	64.258
Schützenges.	62.812
Schützenges.	60.933
Schützenges.	60.925
Schützenges.	59.923
Schützenges.	58.703
Schützenges.	57.689
Schützenges.	57.363
Schützenges.	57.286
Schützenges.	57.—
Schützenges.	57.—
Schützenges.	56.900
Schützenges.	56.894
Schützenges.	56.071
Schützenges.	56.—
Schützenges.	55.966
Schützenges.	55.812
Schützenges.	55.200
Schützenges.	54.925
Schützenges.	54.769
Schützenges.	51.687
Schützenges.	51.158
Schützenges.	50.—
Schützenges.	49.705
Schützenges.	48.846
Schützenges.	48.333
Schützenges.	41.812
Schützenges.	29.625
Concours facile.	
Schützenges.	57.—
Schützenges.	54.538
Schützenges.	54.166
Schützenges.	52.857
Schützenges.	52.266
Schützenges.	50.083
Schützenges.	47.700
Schützenges.	47.286
Schützenges.	46.636

GRUYÈRE
des Arts et Métiers
BULLE

le 23 novembre, à 2 h., au
à Bulle, assemblés généraux
des membres et por-
arts.

TRACTANDA :
du protocole ;
de gestion ;
des comptes et du bilan
septembre 1919 et fixation
de ;
de candidats ;
du Président, de la
et des vérificateurs des

annuel ;
ment et mise des journaux ;
ions individuelles.
La Commission.

Chorale de Bulle. — La
ait admirablement organisé
pour le baptême de son
drapeau. En dépit de l'état
de l'atmosphère, ce fut une
sperbe pour nos chanteurs,
s qui laissera un souvenir
au cœur de tous les parti-
s'est déroulée selon le pro-

publié. Au cortège figuraient
membres de la Chorale, actifs, pas-
sifs et honoraires, le Corps de Musi-
que de Bulle et la Cæcilia, les déléga-
tions des sociétés gruyériennes, de la
Société des chanteurs fribourgeois,
de la Société cantonale des chan-
teurs vaudois et ceux des sociétés
de Yverdon, de la Société de la
Chorale de Bulle et chorales de
Romont et les souscrip-
teurs.
A l'église, après l'allocution de M.
Caré Richez, a lieu la bénédiction du
drapeau. Après la cérémonie religieuse,
un concert est donné à l'Hôtel de Ville ;
toutes les parties du programme sont
exécutées on pourrait dire à la perfec-
tion, tant les chanteurs et les musi-
ciens ont mis tout leur cœur et toute
leur science à la réussite de cette par-
tie de la fête.

Un nouveau cortège conduit les par-
ticipants à la grande salle de l'Hôtel
Moderne, où a lieu la partie officielle.
M. Edouard Glasson, président de la
Société, souhaite la bienvenue à tous les
participants ; il adresse de chaleureu-
ses félicitations au dessinateur et au
porteur du drapeau, M. Gribi architecte,
à qui est adressé un télégramme de
remerciements. Il trace le palmarès
de la Chorale de Bulle.
M. Castella Léopold, au nom du
Corps de Musique, parrain, et de la
Cæcilia mairaine du nouveau drapeau,
après un charmant speech, deux
superbes bas reliefs qui constitueront
pour le drapeau un cadre digne de lui.
D'autres discours sont encore pro-
noncés par M. Marith, président de la
Chorale, qui remercie, par M. Ernest
Castella, qui retrace, en d'énergiques pa-
rolles fort applaudies, le rôle du dra-
peau, par M. Pilet, président de la So-
ciété cantonale des chanteurs vaudois,
et de la Société des chanteurs fribourgeois, et
par M. Duc, président de la Société de
Chant de Fribourg. M. Duc fait resor-
tir l'importance du chant et la néces-
sité de travailler, non seulement en
vue des concours, mais surtout pour
la popularisation du chant.

Une cérémonie impressionnante et
qui laissera un impérissable souvenir
est celle de la distribution des diplo-
mes aux membres vétérans et aux
membres d'honneur actifs et passifs.
La soirée familière, réservée aux
membres actifs, passifs et honoraires
de la Chorale, du Corps de Musique
et de la Cæcilia, termine dignement
cette bulle, grandiose et inoubliable
fête, qui s'est prolongée dans une
franche et cordiale gaieté.
Rappelons que, pour perpétuer le
souvenir de cette manifestation splen-
dide, la Chorale a édité une superbe
carte postale, qui est en vente dans
toutes les librairies. Chacun voudra
conserver et répandre autour de lui
ce charmant souvenir.

Maisons ouvrières. — Le
Comité d'initiative désigné par l'as-
semblée des industriels et des com-
merçants de notre ville vient de dis-
tribuer le prospectus de la souscrip-
tion de capital actions d'une société
immobilière à constituer. Le capital
nécessaire à la nouvelle société
sera de 50 000.— fr. divisé en 250
actions de 200.— fr.
Le prospectus prévoit, pour le dé-
but, la construction de 6 bâtiments
avec 12 logements. Les prévisions
budgétaires n'accusent qu'un léger
déficit pour la rétribution du capital-
actions et le service des amortisse-
ments, mais le comité d'initiative es-
père que le bat éminemment social et
philanthropique de l'œuvre détermi-
nera le public à contribuer financière-
ment à la réalisation de l'entreprise.
Le comité fait spécialement appel au
concours des industriels, entrepre-

neurs, commerçants et de tous les em-
ployeurs en général.
Les bulletins de souscription sont à
retourner à la Caisse de Ville jusqu'au
25 novembre. (Communiqué).

Fermeture des magasins.
— En publiant, dans notre dernier
numéro, le règlement fixant les heures
d'ouverture et de fermeture des maga-
sins, maisons de commerce, ateliers,
etc., non soumis à la loi sur le travail
dans les fabriques, nous avons omis
les lignes suivantes, qui doivent ter-
miner l'article premier :

b) Période du 1^{er} octobre au 30 avril :
Ouverture, à 7 1/2 h. h. le matin au
plus tôt.
Fermeture, à 7 heures le soir au
plus tard.

La fièvre aphteuse. — On
écrit de Chiètres qu'il y a eu jus-
qu'à ce jour dans cette localité 6 éta-
bles contaminées par la maladie. Dans
tous les cas, l'épidémie suit son cours
normal et le bétail est en bonne voie
de guérison. Dans deux étables, la gué-
rison est complète. Aucune pièce de
bétail n'a été abattue dans la commune
par suite de fièvre aphteuse.

La fièvre aphteuse fait rage au sud
du canton du Tessin. Les grandes com-
munes agricoles de Mendrisio, Balerna,
Morbio et Pedriano, situées le long
de la frontière italienne, sont particu-
lièrement atteintes.

Le Conseil d'Etat du canton de So-
loire a interdit la foire du 17 novem-
bre à Olten, et celle du 24 novembre
à Oensingen, à cause de la fièvre aph-
teuse.

Plusieurs nouveaux foyers ont été
constatés en Gruyère, dont 2 à Bulle.

Regardez vers le ciel. — Le
22 courant, une éclipse de soleil débu-
tera à 16 h. 23. Si l'on observe le ciel
oriental entre minuit et l'aube, on
verra un nombre inusité d'étoiles filan-
tes du 13 au 23. En outre on remar-
quera une belle chaîne d'étoiles du
levant au zénith : Vénus splendide,
Mars et Saturne rougeâtres, Régulus
du Lion, Jupiter éclatant, puis Pollux,
Castor et la Chèvre.

On nous demande d'insérer l'appel
suivant :

**Une kermesse paroissiale
à Bulle.**

La paroisse catholique de Bulle or-
ganise, sur l'initiative de son dévoué
curé une grande vente de charité, en
faveur des œuvres de paroisse.

Cette kermesse a été annoncée au
chœur, et recommandée à la bienveil-
lance du public catholique.

Quelles sont donc ces œuvres pour
lesquelles il est nécessaire d'avoir des
locaux convenables ? Ce sont d'abord
les œuvres de jeunesse, — patronages,
cercles d'étude, — puis les œuvres de
charité, — conférence de St-Vincent
de Paul, Dames de charité, sociétés de
chant religieux, Dames du Tabernacle.

Les œuvres de jeunesse sont spécia-
lement destinées à maintenir la foi cat-
holique dans les cœurs, et à y dévelo-
pper le respect des lois morales et
civiles. Une maison paroissiale est, par
conséquent, une œuvre religieuse, mo-
rale et sociale. A ces trois titres elle
s'impose à la bienveillance et à la cha-
rité de tous.

Mais, dira-t-on, est-ce bien néces-
saire et bien opportun ? Oui, car le
mal n'attend pas pour faire son œu-
vre ; et l'indifférence religieuse attend
elle pour s'insinuer dans les cœurs ?
Non. — Pour combattre une maladie,
attend-on pour l'acheter que le remède
soit à bon marché ? Non encore. —
Alors mettons-nous tous à l'œuvre. ré-
solument et joyeusement pour la ker-
messe.

Quel est le principe commercial
d'une kermesse ? C'est de vendre à un

public généreux et nombreux une quan-
tité incommensurable d'objets de toutes
sortes qui n'auront rien coûté. La
vente, dans une kermesse, revêt le ca-
ractère d'une foire, où la dépense est
rendue attrayante par une masse de
divertissements et d'alléchantes sur-
prises.

Il y aura un buffet que les confi-
seurs, les marchands de fruits et prime-
urs, les bouchers, les charcutiers,
les boulangers, les épiciers, etc., se
chargeront de garnir largement, sans
parler des agriculteurs de la banlieue
qui auront sûrement un jambon à dé-
pendre de la cheminée, ainsi que de la
crème à offrir. Pour les vins et les li-
queurs nous sommes sans souci, car
nous connaissons la générosité des
marchands de vin de Bulle.

Pour garnir le banc des objets utiles,
nous comptons sur le cœur généreux
des commerçants et coopérateurs. Tis-
sus, vêtements, chaussures, batterie de
cuisine, vaisselle, outillage, épicerie,
luges, patins jonets, etc.

Il y aura encore une tombola. Que
ne faut-il pas pour une tombola ? C'est
là que l'ingéniosité et l'imagination de
tous pourront se déployer. Tout sera
utilisable et utilisé.

N'oublions pas les cigares et le cho-
colat qui formeront chacun un comp-
toir spécial.

Comme la fête aura lieu dans un
local fermé, où l'air sera rapidement
vicié, il y aura lieu de faire appel éga-
lement aux pharmaciens et parfumeurs
pour quelques flacons de senteur ou des
savonnettes parfumées.

Les amateurs de beaux-arts espèrent
trouver un pavillon bien garni ; aussi
faudra-t-il demander le concours des
adroites dentellières, brodeuses et pein-
tres, des dessinateurs, sculpteurs et
autres artistes connus et inconnus.

Les maîtres d'état, menuisiers, char-
pentiers, serruriers, jardiniers-fleuris-
tes, décorateurs, tapissiers, seront
aussi mis à contribution pour le mon-
tage des pavillons et l'ornementation
de la salle et des kiosques.

Il y aura encore beaucoup d'autres
choses que l'imagination des organisa-
teurs fera naître et qui seront annon-
cées au public en temps voulu.

Et puis ce n'est pas tout ; il faudra,
de plus, des prestations personnelles.
Il faudra des musiciens, instrumen-
tistes et chanteurs, des déclamateurs
et des comédiens. Il faudra que tout
le monde réponde à l'appel du comité :
dames, demoiselles, messieurs, jeunes
gens de toutes situations sociales et de
tous âges.

La vente aura lieu dans la salle de
l'Hôtel de Ville. L'aimable tenancier
aura l'honneur d'avoir fait le premier
geste généreux en faveur de l'œuvre, en
offrant la salle gratuitement. Nous
sommes déjà logés... Il reste encore à
nous chauffer et à nous éclairer.

Dans quelques jours des demoiselles
iront s'enquérir auprès de chacun de
la façon dont il pense faire ses dons.
Que l'on se prépare à leur faire le plus
chaud des accueils.

Les dons seront reçus avec recon-
naissance chez Madame Xavier Remy,
Madame James Glasson et Madame
Paul Morard. Le Comité.

**Au
Magasin Prince**

rue du Tir
Toujours un bon choix de
lits, meubles divers,
chaussures et vêtements
usagés, ainsi que machines
à coudre, fourneaux, pola-
gers, traineaux à bras, une
baignoire zinc, poussettes,
etc. — Téléph. 149.

A VENDRE

d'occasion :
4 chambres à coucher de-
puis 500 fr., de beaux lits
Louis XV complets, matelas
bon crin, depuis 200 fr., un grand
choix de lits Renaissance en
noyer poli, complets, matelas
bon crin, 150 fr.

Lits fer complets 80 fr., une
superbe chambre à coucher
noyé sculpté, d'un lit complet,
armoire à glace, lavabo, commode
marbre et glace, bureau, table de
nuit, 2 chaises, les 7 pièces valeur
3000 fr. vendus 1500 fr. — tables
rallonges 120 fr., une belle biblio-
thèque noyer sculpté 250 fr., fau-
teuils moquette 50 fr., tables ron-
des 60 fr., tables carrées 10 fr.,
tables de nuit dessus marbre 20 fr.,
armoires à 1 et 2 portes 60 fr.,
glaces 10 fr., lavabos toilette des-
sus marbre 40 fr., armoires à glace
150 fr., machine à coudre 60 fr.,
tapis moquette, milieux de salon,
habits, linges, chaussures. Toutes
ces marchandises proviennent de
villas et hôtels et sont à l'état de
neuf et propres, au

Magasin
de Meubles d'occasion
A. DELALOYE
rue de Vevey 180, BULLE.
Téléphone 156.

Vente de bois.

La commune de Villar-
beney met en vente par
voie de soumission : 150 m³
de sapin et 22 m³ foyard.
Beau bois de commerce pré-
paré aux Arses d'en Haut.

Les soumissions indiquant
le prix du m³ seront déposées
auprès de M. le Syndic jus-
qu'à jeudi 27 novembre,
à 6 h du soir.

Pour voir les bois, le fores-
tier communal sera à la dis-
position des amateurs lundi
24 novembre. Départ du
chalet des Baulmes, à 10 h.
et quart du matin.

Par ordre :
Le Secrétaire communal

**Qu'aucun fumeur
ne manque l'occasion d'a-
cheter le**

Tabac à fumer

1^{re} qualité, coupe fine et mi-fine,
1 livre fr. 2.50, port du
10 » fr. 26 —, franco.
Rabais aux revendeurs.
Jusqu'à épuisement du stock on
expédie contre rembour.

L. Klay, à Brigue

Commerce de tabacs
et cigares.

A vendre

de suite, à Bulle, maison d'ha-
bitation bien située, eau et lu-
mière, jardin, conviendrait pour
un maître d'état ou négociant.
S'adresser chez M. Genoud,
Cercle catholique, Bulle.

L'Entreprise des travaux
de la Jagne engage immédia-
tement

**2 bons tourneurs,
2 bons mécaniciens et**

1 ouvrier

apte à la soudure auto-
gène.
S'adresser par écrit, ou se pré-
senter à Châtel-s/Montsal-
vens.

Demandez à votre épicier
LE THÉ CEYLAN

„**STANDARD**“

Véritable
mélange anglais.

Santé et vigueur retrouvées et conservées par une cure du dépuratif laxatif

Salsepareille Model

En bouteilles de 5 fr., 7,50 fr. et 12 fr. — à Bulle: Pharmacie Gavin
ou Pharmacie Centrale Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9 GENEVE.

AGRICULTEURS!

ECONOMISEZ dès maintenant VOS FOURRAGES en utilisant les fourrages concentrés, tels que :

Maïs - Recoupes - Son
Farine de blé, d'orge et d'avoine
Froment, orge et avoine concassés.
Flocons et gruaux d'avoine.

Téléphone 84.

Prix réduits.

Eugène BROTTI, BULLE.

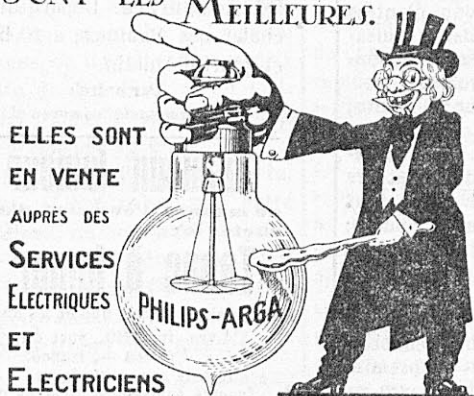
Le Café de malt Kneipp-Kathreiner est devenu indispensable à des centaines de milliers de familles.

A crédit!

Nous vous recommandons la plus IMPORTANTE MAISON EN SUISSE, Frankenstein, à Berne, Place Tour de l'Horloge.

Confections pour dames, hommes, enfants, chaussures, trousseaux, mobiliers et toutes sortes de marchandises, payables par acomptes mensuels de Fr. 5 ou 10. Demandez la feuille d'abonnement.

LES LAMPES PHILIPS SONT LES MEILLEURES.



ELLES SONT EN VENTE AUPRES DES SERVICES ELECTRIQUES ET ELECTRICIENS

Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne
S.A. AMPERE, Lausanne.

VENTE EN GROS EXCLUSIVEMENT.

Spécialité de Fourneaux

en molasse et réfractaire, servant à la fois à la cuisson et au chauffage

Johann EGGER, fumiste,
GESSENAY.

Représentant

Importante Maison de Tissus et Articles blancs de la Suisse française demande représentant sérieux pour le Canton de Fribourg, possédant une bonne clientèle. Conditions fixe et commission, fort salaire. Références de premier ordre sont exigées.

Faire offres sous chiffre P. 35339 C. à Publicitas, S. A., La Chaux-de-Fonds. — Entrée printemps 1920.

Ecritures

On demande travaux de bureau à faire à domicile; copies, statistique, inventaires. Discrétion.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2518 B.

Monsieur désire louer pour de suite

chambre meublée

si possible près de la gare.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2514 B.



Entreprises de bûcheronnage et terrassements.

S'adresser à MORET, RIME & Cie, La Tour.

PEAUX DE LAPINS pour Fourrures

chez E. Glasson & Cie BULLE

Nouvelle baisse sur la

Viande et la Charcuterie.
Rôti sans os ni charge, le kg. Fr. 3.40
Bouilli avec os » 2.20
Saucissons » 4.—
Salamis » 5.—
Viande désossée pour saler, fumer, sécher ou faire de la charcuterie 2.80
Expédie à partir de 2 kilos la
Boucherie chevaline centrale
Louve, 7, Lausanne.

Etant empêchée de continuer mes voyages pour la vente des

Gancees

faites à la main, j'avise mon honorable clientèle qu'elles peuvent être obtenues dans tous les magasins de la Société Coopérative « La Prévoyance ». Marceline MURTH, BULLE.

Fièvre aphteuse.

Agriculteurs, sachez vous que l'anti-épidémique le plus puissant connu jusqu'à ce jour est la

„Poudre MAYOR“.

En vente partout le pt. fr. 3.—, par 6 pts 2.90, 12 pts 2.50.
Envoi franco A. Delisle et Cie, Lausanne.
Prix spéciaux pour syndicats.
Dépositaires: A. Simond, Fils et Cie, Lausanne.

Fabrique Fribourgeoise de draps S. A.

Neirivue

Draps et milaine du pays
Flotteur pour pèlerines et manteaux.

A vendre forte jument

franche sous tous les rapports. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 2496 B.

A vendre un bon café

à la campagne. Situation avantageuse. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2488 B.

A VENDRE

fante d'emploi, deux grandes tables dont une pouvant servir pour magasin, et une poussette à trois roues. S'adresser à Mme Vve Emile JUDET, relieur, rue de la Promenade, BULLE.

Contre-maître

connaissant l'outillage est demandé pour grande scierie Suisse Romande. Place stable. Adresser les offres sous Z 9899 L Publicitas, S. A., Lausanne.

Vente de bois

La Commune de Le Pâquier offre à vendre par voie de soumission environ 240 m³ de bilons préparés dans sa forêt des Joux.

Pour faire voir les bois et donner connaissance des conditions, le forestier sera à la disposition des amateurs le lundi 24 crt. Rendez-vous à 10 h. du matin à la ferme de Grangenève.

Les soumissions écrites seront déposées chez M. le Syndic pour le mardi 25 crt. à 8 h. du soir. Le Pâquier, le 10 novembre 1919.

Le Conseil communal.

A VENDRE le bâtiment

ayant 4 logements et jardin attenant, situés au chemin de la Condamine, près de l'ancien cimetière, en ville Conditions favorables. S'adresser à M. All. REICHELLEN, Juge, à BULLE.

On demande à acheter un bon et gros

chien

de 1 à 2 ans, pour la garde.

S'adresser à M. Louis Genoud, Cercle catholique, Bulle.

Nous achetons peaux de

taupes

renards, putois, fouines, etc, aux plus hauts prix. Canton & Cie, 24, rue de Bourg, Lausanne.

Propriétaires!

commandez vos fourneaux avec chauffage par le potager

chez Ed. LANG
Poëtier spécialiste,
Grand'rué, BULLE.
Trois différents systèmes au choix.
— Travail garanti.
— Nombreuses références à disposition

BOIS

en soumission.

La commune d'Enney offre à vendre par voie de soumission: 1) deux lots de bilons d'environ 90 m³ chacun; 2) un lot de billes hêtre d'environ 20 m³.

Ces bois sont situés en partie au bas de la forêt du Bry et en partie sur le pâturage des Essards. Pour voir les bois, le forestier communal sera à la disposition des amateurs le jeudi 27 courant, à 1 h. 1/4 à la Chaux-de-Fonds. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions sous pli fermé auprès du sous-préfet, avec prix par m³ d'ici à samedi 29 courant, à 7 heures. Ouverture des soumissions à 7 h. et demie.

Enney, le 17 novembre 1919.

Par ordre: Geinoz, secrétaire.

Je suis acheteur de bois de charpente

de toutes dimensions et quantités rendu sur wagon ou à la Paroquerie de Neirivue. Faire offres à M. Moret Monra, Bulle.

A vendre 2 traîneaux

dont un à pont. S'adresser à P. GEX, Charromey.

A vendre foin à distraire

1500 pieds de foin à distraire. S'adresser à Césaire Magnin, au Crêt.

A VENDRE une forte mule

1500 pieds de foin à distraire. S'adresser à l'Heirie Arsenault, Gremaud, à Riaz.

A vendre 3 ou 4 chars de bon foin et regain

1^{re} qualité, à distraire. S'adresser à Magnin Napoléon, feu François, à Marzens.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, 10 fr.
Etranger . . . 6 mois, 6 fr.
Etranger . . . 1 an, 10 fr.
payable d'avance

Prix du numéro: 50 c.

On s'abonne dans les bureaux de poste

Au Grand

Séance du 17 novembre 1919, au nom de la Commission d'économie publique, projet de budget. I. Révision des dépenses d'économie d'autres ressources.

M. Musy ne croit pas que l'on puisse réaliser des économies. Mais il compte sur des recettes, produits électriques, double sel, révision des loyers. L'entrée en matière, le Grand Conseil, le combatteur, le Grand Conseil, la discussion des comptes.

M. Antoine Monra propose de porter à 550.000 francs le montant de la Banque de l'Etat. M. Musy, proposition par M. Musy.

M. Glasson s'élève contre la proposition des recettes de 50.000 francs en moins. 29.500 francs.

M. Vonderweid propose de porter à 1 million 300 mille francs dans les dépenses. Adopté.

Aux dépenses, le Grand Conseil donne l'examen. En tenant des comptes, cet égard, les indications du Grand Conseil sont diminuées de 20.000 francs de recette.

M. Emile Gross propose de porter à 160.000 francs de la proposition de la loi sur le budget. La régle des dépenses de 160.000 francs de la proposition de la loi sur le budget est acceptée.

Aux frais généraux, le Grand Conseil propose de porter à 4000 francs de la proposition de la loi sur le budget. Pour les frais de la proposition de la loi sur le budget, acceptée une nouvelle fois pour les services.

Le subsidie en faveur des communes de Marzens, qui avait été de 100.000 francs, sera augmenté de 100.000 francs. Le subsidie de rééducation sera de 50.000 francs.

Instruction publique. Les dépenses de l'instruction publique s'élèvent à 421,750 francs.